



# ELECTRICITE D'HAITI

---

---

No DGEN-194

Port-au-Prince, le 17 juin 2005

Monsieur Fritz ADRIEN, Ing.  
Ministre des Travaux Publics,  
Transports et Communications  
En ses Bureaux


Monsieur le Ministre,

La Direction Générale de l'Electricité d'Haïti vous présente ses compliments et profite de l'occasion pour partager avec vous ses plus vives préoccupations en ce qui a trait à la sécurité des installations dont elle a la charge.

En effet, avec la montée des actes de banditisme et les menaces planant sur les bâtiments publics, il serait souhaitable de renforcer la sécurité au niveau des installations stratégiques telles les Centrales de production, le Dispatching et les Sous-Station. Pour citer un exemple, l'accès à la Centrale de Varreux est pratiquement impossible par les employés; le plus grave problème reste l'alimentation en combustible de ce site.

De ce fait, la Direction Générale souhaite une intervention urgente de votre part auprès des autorités compétentes pour assurer de façon continue la sécurité des points stratégiques cités plus haut. La présence d'un détachement d'équipes spécialisées de la Police ou des blindés de la Minustah serait souhaitable.

La Direction Générale compte sur votre célérité coutumière pour l'aboutissement de sa requête et vous présente, Monsieur le Ministre, ses patriotiques salutations.

  
Jean Errol MOROSE, Ing.  
Directeur Général

c.c. : Monsieur Jean Jaunasse ELYSEE  
Secrétaire d'Etat à l'Energie

*Bureau du Ministre*

Réf. ....

No. 003194

*Après concert de Direction  
avec M. J. J. 21/08/05*

Le .....  
AM 05

**Monsieur Erol MOROSE, ing.  
Directeur Général  
Électricité d'Haïti  
En ses bureaux.-**

**Monsieur le Directeur Général,**

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (TPTC) vous informe qu'il a reçu les copies de Trois (3) correspondances que le Premier Ministre a adressées respectivement au Ministre de la Justice, au Directeur Général de la Police Nationale, au Chef de la MINUSTAH concernant la sécurisation des installations électriques à Port-au-Prince.

Il convient de noter que les mesures de sécurité ayant à ce titre garanties, les dispositions peuvent être prises pour la poursuite des activités des techniciens chargés de la réparation des centrales de Varreux et de Carrefour.

Le Ministère vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ses salutations distinguées.



**Fritz ADRIEN, ing.  
Ministre**

P. J. : copie de ces correspondances



REPUBLIQUE D'HAÏTI

*Le Premier Ministre*

**PM/GL/mgs-pa/2151**

Port-au-Prince, le 8 juillet 2005

**Son Excellence  
Monsieur Juan Gabriel VALDES  
Représentant Spécial du Secrétaire Général  
des Nations Unies et Chef de la MINUSTAH  
En ses bureaux.**

***Objet : Appui technique aux projets de réhabilitation des centrales  
thermiques Varreux I et II***

**Monsieur le Représentant Spécial,**

Suite à la conférence internationale de Montréal sur Haïti, un groupe de travail, formé des représentants de mon gouvernement et des agences internationales, s'est penché sur les différents problèmes que confronte le secteur de l'énergie. L'une des propositions de ce groupe de travail concerne la sécurisation des installations électriques.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des centrales électriques vitales pour le développement du pays, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des matériels et du personnel, tant haïtien qu'étranger, appelé à œuvrer dans les centrales de Varreux I et II actuellement en réhabilitation.

Comptant sur votre entière collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Représentant Spécial**, l'assurance de ma haute considération.

  
**Gérard LATORTUE**



REPUBLIQUE D'HAÏTI

*Le Premier Ministre*

*PM/GL/mgs-pa/2150*

Port-au-Prince, le 8 juillet 2005

**Monsieur Henri DORLÉANS**  
**Ministre de la Justice**  
**et de la Sécurité Publique**  
**En ses bureaux.-**

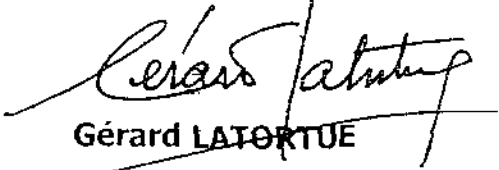
***Objet : Sécurisation des centrales thermiques Varreux I et II***

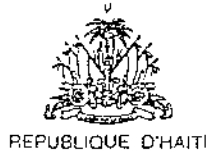
**Monsieur le Ministre,**

Suite à la conférence internationale de Montréal sur Haïti, un groupe de travail, formé des représentants de mon gouvernement et des agences internationales, s'est penché sur les différents problèmes que confronte le secteur de l'énergie. L'une des propositions de ce groupe de travail concerne la sécurisation des installations électriques.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des centrales électriques vitales pour le développement du pays, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des matériels et du personnel, tant haïtien qu'étranger, appelé à œuvrer dans les centrales de Varreux I et II actuellement en réhabilitation. Une correspondance a déjà été adressée au Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti et au chef de la MINUSTAH ce concernant.

Comptant sur votre entière collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de ma considération distinguée.

  
**Gérard LATORTUE**



*Le Premier Ministre*

**PM/GL/mgs-pa/2148**

**Port-au-Prince, le 8 juillet 2005**

**Monsieur Léon CHARLES  
Directeur Général  
de la Police Nationale d'Haïti  
En ses bureaux.-**

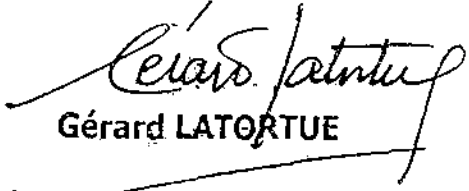
***Objet : Sécurisation des centrales thermiques Varreux I et II***

**Monsieur le Directeur Général,**

Suite à la conférence internationale de Montréal sur Haïti, un groupe de travail, formé des représentants de mon gouvernement et des agences internationales, s'est penché sur les différents problèmes que confronte le secteur de l'énergie. L'une des propositions de ce groupe de travail concerne la sécurisation des installations électriques.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des centrales électriques vitales pour le développement du pays, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des matériels et du personnel, tant haïtien qu'étranger, appelé à œuvrer dans les centrales de Varreux I et II actuellement en réhabilitation. Une correspondance a déjà été adressée au chef de la MINUSTAH ce concernant.

Comptant sur votre entière collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

  
**Gérard LATORTUE**

RECEIVED JUL 12 2005